

# **Religion et laïcité dans la vie professionnelle et associative**

**Guide du Master Sciences humaines et sociales (SHS),  
Mention Science des religions et société (SRS),**

**Voie professionnalisante**

**Responsable pédagogique : Isabelle Saint-Martin, EPHE**

**Responsable du tutorat : Stéphanie Laithier, EPHE**

**Renseignements : [iesr@ephe.sorbonne.fr](mailto:iesr@ephe.sorbonne.fr) / Tél. : 01 53 63 61 96**

**Niveau requis : Licence (ou diplôme équivalent)**

**Lieu : EPHE, Le Bâtiment France, 190 av. de France, 75013 Paris**

**Informations pratiques : <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index194.html>**

---

## LES ÉTUDES DE MASTER À L'EPHE

L'EPHE offre deux cursus de Master (diplôme de niveau BAC+5) en voie recherche ou professionnelle, accessibles en formation initiale ou en formation continue, l'un en sciences de la vie et de la terre, l'autre en sciences humaines. Ce dernier, intitulé Master Sciences humaines et sociales (SHS) est décliné en deux mentions : une mention Études européennes, méditerranéennes et asiatiques (EEMA) et une **mention Sciences des religions et société (SRS)**.

La mention Sciences des religions et société se compose de deux voies :

- **une voie « recherche » intitulée « Sciences sociales des religions »** cohabilitée avec l'EHESS pour laquelle les étudiants s'inscrivent soit à l'EPHE, soit à l'EHESS. Les conditions d'entrée en M1 et de passage en M2 sont les mêmes pour les deux établissements. L'offre d'enseignement est identique dans les deux établissements ;
- **une voie « professionnalisante » intitulée « Religions et laïcité dans la vie professionnelle et associative »** : mise en place à l'EPHE, elle bénéficie de l'encadrement de l'Institut européen en Sciences des religions (IESR).

## PRÉSENTATION DE LA VOIE « RELIGIONS ET LAÏCITÉ DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET ASSOCIATIVE »

Afin de faciliter la prise en compte des enjeux religieux dans la société contemporaine, cette voie offre une **formation généraliste en sciences des religions** qui repose sur des enseignements bénéficiant des derniers acquis de la recherche et fait également place à des interventions d'acteurs sociaux (hauts-fonctionnaires, responsables associatifs...) amenés à gérer les questions religieuses dans la société actuelle.

Elle étudie un large panorama des différentes traditions spirituelles présentes aujourd'hui dans le monde, sans négliger l'apport, essentiel à la réflexion, des religions plus anciennes.

Cette filière s'adresse, tant en formation initiale qu'en formation continue, à toute personne dont l'activité est en prise directe ou indirecte avec les faits religieux dans une perspective socio-éducative, politique, juridique, médicosociale ou culturelle.

---

## OBJECTIFS : FORMER A L'INTELLIGENCE DES FAITS RELIGIEUX

- **Maîtriser les fondamentaux** de la laïcité et de l'étude des cultes et convictions.
- Savoir **reconnaître et interpréter les phénomènes religieux contemporains** en les replaçant dans une perspective historique de longue durée et en les situant dans le panorama actuel de la sociologie des religions.
- Pouvoir **mobiliser ces connaissances** dans une perspective professionnelle dans le contexte juridique de la laïcité et agir au contact des acteurs sociaux impliqués dans les manifestations du religieux :

Ex. 1 : Savoir identifier les situations potentiellement conflictuelles et orienter vers des solutions de médiation.

Ex. 2 : Développer une compétence spécifique, selon sa discipline, dans l'enseignement des faits religieux à l'école laïque.

---

## PUBLIC : FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- **Étudiants sortant de licence** et désireux d'acquérir une formation en sciences des religions qui apportera une réelle valorisation de leur cursus initial.
- **Personnes déjà insérées dans la vie professionnelle** et cherchant un complément de formation dans le but d'une réorientation ou d'une spécialisation. Une telle formation est susceptible de constituer un atout professionnel dans de nombreux secteurs de la vie active, notamment pour les enseignants, les métiers de la culture, bibliothécaires, documentalistes, journalistes, personnels de santé, fonctionnaires de police et de l'administration préfectorale, fonctionnaires territoriaux, personnels diplomatiques et de la Défense nationale, professions juridiques, travailleurs sociaux, cadres associatifs ainsi que responsables religieux impliqués dans la gestion des cultes dans le contexte de la laïcité.

---

## ORGANISATION ET OFFRE D'ENSEIGNEMENT

**La formation dispensée croise les approches historique, sociologique, anthropologique, philosophique et juridique pour inviter à une perception d'ensemble de faits sociaux complexes.** À côté de ces objectifs de tronc commun, l'étudiant est ensuite invité, en lien avec son tuteur, à déterminer un parcours de formation adapté à son projet professionnel, lequel pourra faire apparaître une approche de spécialisation soit sur une période (ex. le monde contemporain en privilégiant par exemple les perspectives sociologiques et juridiques) soit sur une aire culturelle précise (ex. le bouddhisme, l'islam... en privilégiant par exemple l'étude des textes fondateurs ou les analyses anthropologiques des rites et croyances).

**La cohérence entre la formation suivie et le projet professionnel est donc très importante** et ces choix sont déterminés à l'issue d'un entretien personnalisé avec le responsable pédagogique.

### Exemples de cursus :

*Cas n°1, spécialisation sur le monde contemporain : l'étudiant pourra suivre les cours de Ph. Portier « Histoire et sociologie de la laïcité », P. Cabanel, « Histoire et sociologie des protestantismes », V. Zuber, « Religion et relations internationales », H. Bozarlsan, « Sociologie historique de la violence au Proche et Moyen Orient », D. Pelletier, « Religions, sciences religieuses et société dans l'Europe contemporaine ».*

*Cas n°2, spécialisation sur une aire culturelle ou une période : l'étudiant privilégiera les cours sur une tradition religieuse précise, parmi un très vaste choix, J.-C. Attias et E. Benbassa « Méthodologie des études juives », M.-A. Amir-Moezzi, « Exégèse et théologie de l'islam shi'ite », H. Benkheira, « Histoire et anthropologie du droit musulman »... ou toute autre approche des religions de l'antiquité, du monde asiatique, du christianisme...*

*Quel que soit le cas, l'étudiant aura accès à une introduction à l'anthropologie des religions, il peut aussi (cas n°3) privilégier l'étude des pratiques rituelles (cours de M. Houseman...).*

- **Le tronc commun ouvre à la diversité des traditions religieuses et au contexte politique, juridique et social du monde contemporain ;**

- **Les UE (unité d'enseignement) de spécialisation permettent l'adaptation au parcours professionnel et intellectuel de chaque étudiant**, dans une diversité dont les quelques exemples cités ne sont qu'un aperçu.

---

## VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

**Chaque UE fait l'objet d'une validation écrite ou orale**, dont les modalités sont déterminées par l'enseignant responsable.

Toutefois :

- Pour les UE composées de cycles de cours du soir (6 crédits), l'étudiant doit suivre trois cycles et choisira l'un des cycles pour rédiger une fiche de synthèse, selon des modalités précisées dans le séminaire commun de méthodologie.
- La validation du séminaire commun « Méthodologie et problématiques actuelles des faits religieux » se fait en fin de semestre sous forme d'un oral devant un jury sur les questions traitées dans le semestre.

Pour valider une UE, il faut avoir obtenu la moyenne sur 20. Il n'y a pas de compensation entre UE. En cas d'une note en-dessous de la moyenne, l'étudiant peut être autorisé à refaire un travail (voir en Annexe « Règles générales de contrôle des connaissances – Diplôme de master »). Une fois que tous les crédits sont acquis, et que le projet professionnel a été validé par l'équipe de formation, le passage de M1 en M2 est soumis à l'aval d'une commission pédagogique.

- L'inscription en M2 d'un étudiant ayant validé son M1 n'est pas de droit ; elle est subordonnée à la décision du jury siégeant en commission de sélection. Il en va de même, en cas d'ajournement, pour le redoublement en M1 et en M2. Sur décision du jury, un étudiant ajourné à une ou deux UE à l'issue du M1 peut être autorisé à s'inscrire en M2. Il demeure également inscrit en M1 avec une dette. La validation du M2 est subordonnée à la validation des UE de M1 en dette. Tout transfert de la dette doit faire l'objet d'une demande de l'étudiant auprès du responsable de spécialité.
- Pour les langues vivantes, les cours et la validation sont communs avec les autres filières composant les masters de l'EPHE et de l'EHESS.

Les UE d'initiation sont choisies par l'étudiant parmi les cours du soir ouverts et journées de formation à l'IESR et à l'EPHE dont la liste se trouve sur le [site de l'IESR](#) (Rubrique : formations) ou par courriel : [iesr@ephe.sorbonne.fr](mailto:iesr@ephe.sorbonne.fr)

Les autres enseignements (initiation, spécialisation) sont choisis parmi les enseignements de master ouverts dans les spécialités « recherche » de l'EPHE et de l'EHESS.

En M1 et M2, une mise à niveau en langue vivante est proposée aux étudiants qui n'auraient pas le niveau requis (3 crédits par semestre) ; elle peut être remplacée par une introduction à une langue de spécialité (arabe, hébreu, grec, latin...) afin d'ouvrir à une meilleure compréhension du vocabulaire spécifique de chaque tradition religieuse. Ces enseignements de langues sont à choisir parmi les possibilités ouvertes à l'EPHE ou l'EHESS, le cas échéant en partenariat avec d'autres institutions.

## Master 1

### Tableau des UE (unité d'enseignement)

Semestre 1 (S1) = 30 crédits	Semestre 2 (S2) = 30 crédits
<p><b>Initiation (6 crédits)</b> : 3 cycles de cours du soir ou journées de formation EPHE/IESR, EHESS-IISMM Introduction aux grandes traditions religieuses</p>	<p><b>Initiation (6 crédits)</b> : 3 cycles de cours du soir ou journées de formation EPHE/IESR, EHESS-IISMM Introduction aux grandes traditions religieuses (suite)</p>
<p><b>Initiation (6 crédits)</b> à choisir parmi les UE de master de l'EPHE et de l'EHESS Ou 1ère spécialisation par domaine au choix selon l'étudiant</p>	<p><b>Spécialisation I (6 crédits)</b> : à choisir parmi les UE de recherche l'EPHE et de l'EHESS Confirmation d'un choix d'orientation</p>
<p><b>Méthodes et approches (6 crédits)</b> : Religions et laïcité, approche historique, philosophique et juridique - Sociologie et anthropologie des faits religieux (ex. : Ph. Portier, P. Rolland, J.-P. Willaime, M. Houseman...)</p>	<p><b>Spécialisation II (6 crédits)</b> : à choisir parmi les UE de recherche de l'EPHE et de l'EHESS</p>
	<p><b>Premier stage d'insertion professionnelle (6 crédits)</b> de 6 semaines avec rédaction d'un rapport</p>
<p><b>Méthodes et approches (9 crédits)</b> : Faits religieux et société : problématiques actuelles 7 demi-journées à l'IESR (P. Gaudin, S. Laithier, R. Rochette, I. Saint-Martin)</p>	<p><b>Méthodes et approches (3 crédits)</b> : - Problématiques actuelles suite (7 demi-journées à l'IESR) - Méthodes d'étude des faits religieux et techniques de rédaction (suivi du stage et du rapport), 3 demi-journées à l'IESR</p>
<p><b>Langue de communication scientifique (3 crédits)</b> : mise à niveau pour les étudiants ne maîtrisant pas une LVE ou initiation à une langue de spécialité (LS)</p>	<p><b>Langue de communication scientifique (3 crédits)</b> : mise à niveau pour les étudiants ne maîtrisant pas une LVE ou initiation à une langue de spécialité (LS)</p>

### Explications

#### UE d'« initiation »

L'étudiant en suit trois dont deux en S1 et une en S2.

- Deux de ces UE sont choisies parmi les cours du soir et journées de formation de l'EPHE et de l'IESR, en concertation avec les responsables du master. Il est nécessaire de suivre trois cycles par UE, mais un seul donne lieu à une validation écrite (6 crédits). Il s'agit là d'acquérir des notions et des premiers points de repère sur la diversité de traditions religieuses passées ou présentes.
- Dans le cadre de la troisième UE d'initiation (en S1), l'étudiant suit les enseignements d'une UE d'initiation relevant d'une spécialité des masters de l'EPHE et de l'EHESS, qui le prépare à une première spécialisation.

## UE de spécialisation

L'étudiant en suit deux en S2 à choisir parmi l'ensemble des UE des spécialités de recherche de l'EPHE et de l'EHESS. Il est souhaitable que l'une soit dans la continuité de la première spécialisation posée en S1 et l'autre dans une perspective complémentaire à définir avec le tuteur.

## UE « Méthodes et approches »

L'étudiant en suit trois dont deux en S1 et une en S2.

- Deux de ces UE, une en S1 et une en S2, sont dispensées sous forme de demi-journées (et parfois de journées entières) à l'IESR et constituent le « fil rouge » de la formation commune à tous les étudiants, axé sur les méthodes d'analyse des problématiques actuelles des faits religieux ainsi que sur une préparation au stage et à la rédaction du rapport (cette UE est validée en S1 et en S2 par un oral, valant respectivement pour 9 et 3 crédits).
- En S1, une UE est centrée sur l'analyse des faits religieux selon les approches des sciences sociales (sociologie et anthropologie) et sur les différentes approches des relations entre religions et laïcités (historique, philosophique et juridique).
- En S2, le stage conduit à la rédaction d'un rapport mettant en évidence l'insertion d'acquis dans la pratique professionnelle (ce stage peut avoir lieu dans le domaine d'activité de l'étudiant, et le rapport de stage doit comprendre une vingtaine de pages).

## UE « Langue »

En S1 et en S2, l'étudiant suit une UE obligatoire « Langue de communication ».

**Au total en M1, l'étudiant a validé 30 crédits par semestre pour un total de 60 crédits :** soit en S1 : 1 cours du soir à 6 crédits, 2 cours recherche et méthode à 6 crédits chacun, 1 séminaire commun de méthodologie 9 crédits, 1 Langue vivante ou langue de spécialité (LS) à 3 crédits. En S2 : 1 cours du soir à 6 crédits, 2 cours de spécialisation à 6 crédits chacun, 1 stage et rapport 6 crédits, 1 séminaire commun de méthodologie 3 crédits, 1 Langue vivante ou LS à 3 crédits.

## Master 2

### Tableau des UE (unité d'enseignement)

Semestre 3 (S3) = 30 crédits	Semestre 4 (S4) = 30 crédits
<b>Initiation (6 crédits):</b> 3 cycles de cours du soir ou journées de formation EPHE/IESR, EHESS-IISMM Introduction aux grandes traditions religieuses (suite)	<b>Initiation (6 crédits) :</b> 3 cycles de cours du soir ou journées de formation EPHE/IESR, EHESS-IISMM Introduction aux grandes traditions religieuses (suite)
<b>Spécialisation I (6 crédits)</b> au choix parmi l'ensemble des UE de recherche de l'EPHE et de l'EHESS	<b>Spécialisation I (6 crédits) : Religions et politique</b>
<b>Spécialisation II : Religions et laïcité. Approche philosophique, historique et juridique (6 crédits)</b> (ex : V. Decroix, Ph. Portier, M. Revault d'Allonnes, J.-P. Willaime)	<b>Spécialisation II (6 crédits)</b> au choix parmi l'ensemble des UE de recherche de l'EPHE et de l'EHESS (Ex : V. Zuber)
<b>Méthodes et approches (3 crédits) :</b> Problématiques actuelles : faits religieux et société demi-journées et journées à l'IESR (approches anthropologique, sociologique et juridiques : sectes, interreligieux, gestion locale des questions religieuses)	<b>Méthodes et approches (3 crédits) :</b> - Problématiques actuelles suite (demi-journées et journées à l'IESR) - Techniques de rédaction II (suivi du stage et du rapport), demi-journées à l'IESR
<b>Deuxième stage d'insertion professionnelle (6 crédits)</b> de 12 semaines et présentation d'un rapport d'étape en vue du mémoire	<b>Rédaction du mémoire (6 crédits)</b> mettant en valeur les acquis théoriques et pratiques
<b>Langue de communication scientifique (3 crédits) :</b> mise à niveau pour les étudiants ne maîtrisant pas une LVE ou initiation à une langue de spécialité (LS).	<b>Langue de communication scientifique (3 crédits) :</b> mise à niveau pour les étudiants ne maîtrisant pas une LVE ou initiation à une langue de spécialité (LS).

### Explications

#### UE d'« initiation »

- L'étudiant en suit deux dont une en S3 et une en S4.
- Ces UE sont composées chacune de 3 cours du soir et journées de formation de l'EPHE-IESR ou de l'IISMM, choisies en concertation avec les responsables du master. Il est obligatoire de suivre trois cycles par UE, mais un seul donne lieu à une validation écrite (6 crédits). Il s'agit là de poursuivre l'acquisition de notions fondamentales et points de repère sur la diversité de traditions religieuses passées ou présentes.

#### UE de spécialisation

- L'étudiant en suit quatre, deux en S3 et deux en S4.
- Deux de ces UE (une en S3 et une en S4) sont choisies parmi l'ensemble des UE des spécialités recherche de l'EPHE et de l'EHESS (6 crédits chacune). Elles portent sur

une religion ou un domaine particulier selon la perspective du projet professionnel de l'étudiant.

- Les deux autres UE de spécialisation sont à choisir dans une perspective orientée :
  - en S3, le séminaire « Religions et laïcité : approches philosophique, historique et juridique » ;
  - et en S4 le séminaire « Religions et politiques ».

### **UE « Méthodes et approches. Problématiques actuelles des faits religieux »**

- Suivie en S3 et en S4, elle consiste en des études de cas, et fournit un panorama de l'insertion professionnelle des questions relatives aux faits religieux (validée par un oral en S3 et en S4 pour un total de 6 = 2x3 crédits).
- Le S3 comprend également un stage ou une expérience sur le terrain (ceux qui sont déjà dans la vie active devant trouver des cas d'application précis à choisir avec leur tuteur), (6 crédits).
- En S4, l'étudiant rédige un mémoire d'une centaine de pages maximum dans lequel il analyse son expérience de stage ou de terrain du premier semestre en mettant en lumière les acquis pratiques et scientifiques de la formation et en développant une première approche d'une recherche personnelle dans ce domaine. Ce mémoire donne lieu à une soutenance.

**Au total en M2, l'étudiant aura validé 60 crédits, 30 par semestre, soit en S3 : 1 cours du soir à 6 crédits, 2 cours de spécialisation à 6 crédits chacun, 1 séminaire commun de méthodologie à 3 crédits, 1 Langue vivante ou Langue de spécialité (LS) à 3 crédits, 1<sup>ère</sup> étape de stage à 6 crédits. En S4 : 1 cours du soir à 6 crédits, 2 cours de spécialisation à 6 crédits, 1 séminaire commun de méthodologie à 3 crédits, 1 Langue vivante ou LS 3 crédits, enfin un mémoire (avec soutenance orale) 6 crédits.**

---

## **INSCRIPTION**

- Titulaires d'une licence, d'un diplôme équivalent, ou d'un diplôme inférieur complété par une expérience professionnelle susceptible d'être validée par l'équipe de formation, les candidats doivent prendre contact avec la responsable du master ([isabelle.saint-martin@ephe.sorbonne.fr](mailto:isabelle.saint-martin@ephe.sorbonne.fr)) en précisant leur projet professionnel (joindre une lettre de motivation et un CV).
- **Un entretien** avec les responsables du master permet de déterminer avec l'étudiant un parcours comprenant des enseignements en cohérence avec son projet professionnel et de l'orienter vers un tuteur qui sera son interlocuteur privilégié au cours de sa scolarité et notamment lors du stage et de la rédaction du mémoire.
- **L'admission des étudiants** est prononcée par l'équipe de formation, au vu du dossier du candidat.



- Une fois reçu l'avis favorable, les étudiants peuvent s'inscrire à l'EPHE

---

## **TUTORAT**

Les étudiants accomplissent leur scolarité sous l'autorité d'un tuteur et en bénéficiant de ses conseils. Le soutien méthodologique et théorique est donc assuré prioritairement dans le cadre de ce tutorat. Le tuteur accompagne l'étudiant pendant tout son parcours. Au début de l'année, il établit avec lui au regard de son projet la liste des UE (unités d'enseignement) auxquelles celui-ci participera. Il donne son avis sur une éventuelle réorientation. Il supervise les travaux effectués par l'étudiant dans le cadre du suivi des toutes les UE. Il définit avec lui le sujet de son mémoire dont il assure le tutorat.

---

## **PLAGIAT**

Tout cas de plagiat avéré (en particulier la copie frauduleuse de documents sur Internet) est sévèrement sanctionné et peut conduire à l'exclusion.

---

## **DIPLÔME**

Un relevé de notes ainsi qu'une attestation de réussite seront délivrés conjointement au diplôme à l'issue de l'année de M2.